VILLE D'AVION

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

Consultation selon la procédure adaptée en application des articles R. 2123-1 à R. 2123-8 du Code de la Commande Publique

Identification de l'Organisme qui passe le marché :
Mairie d'AVION - Place Jacques Duclos - 62210 AVION
☎ 03.21.79.44.79 - 🗎 03.21.67.75.81 Courriel : mairie@ville-avion.fr

OBJET DU MARCHE : Marché public d'entretien et de rénovation des installations d'éclairage public

Le présent marché public comprend des prestations d'entretien et de rénovation des installations d'éclairage public de la Ville d'AVION.

L'objectif de ce type de marché est d'améliorer les performances énergétiques du réseau d'éclairage public de la ville par la réalisation de travaux de rénovation des installations d'éclairage public, mais aussi d'assurer par des prestations de maintenance et d'exploitation un fonctionnement optimal de l'éclairage public suivant les prescriptions réglementaires en vigueur.

Le présent marché public est fixé sans montant minimum et avec un montant maximum estimé à 1 660 000 € HT pour toute la durée du marché.

Le présent marché sera mono-attributaire (conclu avec un seul opérateur économique) et s'exécutera par l'émission de bons de commande sans négociation durant la durée du marché ni remise en concurrence conformément au Code de la Commande Publique.
Le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité de confier ultérieurement au titulaire du marché, en application des articles L. 2122-1 et R. 2122-7 du Code de la commande publique, un ou plusieurs nouveaux marchés ayant pour objet la réalisation de prestations similaires.

Le marché sera conclu pour une durée de 12 mois à compter de la notification de l'ordre de service prescrivant le début des prestations.
Les bons de commande pourront être émis du premier au dernier jour de validité du marché.
Le marché public est reconduit de façon expresse jusqu'à son terme. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à 3. La durée de chaque période de reconduction est de 12 mois. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, est de 48 mois.

La classification conforme au vocabulaire commun des marchés européens (CPV) est :

Code principal	Description
50232100-1	Service d'entretien de l'éclairage public
45316110-9	Installation de matériel d'éclairage public

Critères de jugement des offres

L'offre retenue sera l'offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères ci-dessous classés par ordre et avec leur pondération :

- Critère n°1 : Prix des prestations : Cinquante (50) points

- Critère n°2 : Valeur technique : Cinquante (50) points

➢ Critère N°1- Prix des prestations :

Le critère du prix noté sur un total de 50 points est analysé sur la base de deux sous-critères :

- Montant du forfait annuel de l'entretien préventif et curatif des installations d'éclairage public et de l'outil de gestion : **Vingt (20) points** ;
  Note Prix = 20 x (Montant de l'offre la moins élevée / Montant de l'offre à noter)
- Application du Bordereau des Prix Unitaires « Rénovation » au Détail Quantitatif Comparatif (DQC) non connu des candidats : **Vingt-cinq (25) points** ;
  Note Prix = 25 x (Montant du DQC le moins élevé / Montant du DQC à noter)
- Cohérence des prix du bordereau « Rénovation » : **Cinq (5) points**

➢ Critère N°2 - Valeur technique :

La valeur technique, notée sur un total de 50 points, est analysée sur la base de cinq sous-critères qui seront notés au regard du mémoire technique fourni par le candidat, selon le nombre de points suivants :

- Moyens humains et matériels affectés au marché : **Dix (10) points**
- Dispositions que le candidat se propose de mettre en place pour l'exécution des prestations prévues au marché **Quinze (15) points** :
- Proposition d'un système de gestion informatisé **Dix (10) points** :
- Note méthodologique expliquant le mode opératoire pour l'établissement d'un projet SEVE pour la FDE 62 – « RÉNOVATION DES INSTALLATIONS DU QUARTIER DES CHEMINOTS » - Le candidat s'appuiera sur les éléments fournis à l'article 7 du C.C.T.P. : **Quinze (15) points**

Pour chacun des sous-critères de la valeur technique, il est attribué aux offres une note selon le barème suivant :

Excellent	100.00%	Des points
Très satisfaisant	87.50%	Des points
Satisfaisant	75.00%	Des points
Assez satisfaisant	62.50%	Des points
Moyennement satisfaisant	50.00%	Des points
Peu satisfaisant	25.00%	Des points
Non satisfaisant	0.00%	Des points

Le candidat qui totalisera le plus de point sera classé premier
En cas d'égalité entre 2 offres, le classement sera apprécié au regard la note obtenue au critère N°2 – Valeur technique de l'offre

Date limite de réception des offres : Lundi 8 janvier 2024 à 12:00

Les entreprises pourront télécharger les documents de cette consultation et répondre par voie électronique **sur la plateforme marchespublics596280.fr** à partir de l'adresse suivante :

https://marchespublics596280.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=557017&orgAcronyme=c7c

Date d'envoi de l'avis de publication au BOAMP Référence 23-170765 : 7 Décembre 2023